



## Comment contacter votre gardien d'astreinte?

**Le gardien d'astreinte** est présent sur site 24 heures sur 24 et durant 7 jours, du lundi 8 heures au lundi suivant à 8 heures.

Il peut être joint pour un problème technique ou relationnel en appui de la médiation selon la gravité. Lorsqu'il y a mise en danger de la vie d'autrui, les services de secours (pompiers, police...) doivent être obligatoirement contactés.

### A quel numéro contacter le gardien d'astreinte?

- **Pour les ensembles Poncette, Œillets, Œillets extension** 0617592212
- **Pour les ensembles ZUP Rode, Closerie** 0617085991
- **Pour la Beaucaire** 0617592071
- **Pour la Florane, Florane extension** 0632999575
- **Pour les ensembles Le Jonquet, Aristide Briand, La Chapelle** 0617591209

Pour mémoire, le numéro d'astreinte, à joindre en cas d'urgence véritable en dehors des heures d'ouverture des bureaux, à savoir de 12h00 14h00 à et de 1 7h00 jusqu'au lendemain matin 8h00 est le **06 74 51 85 80**.